



Deschaillons Autos Inc

1464 Route Marie Victorin
Deschaillons-sur-Saint-Laurent
G0S 1G0

819-292-2010

Marque / Modèle

Toyota RAV4 Sport

Année

Odomètre indiqué / réel*

2010

207 500 km

Transmission

Traction

automatique

traction intégrale

Moteur

Carburant

4 cyl.

Numéro de série

Numéro d'inventaire

19727a



ÉQUIPEMENTS

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs chauffants, Servo-freins, Miroirs électriques, Servo-direction, Vitres électriques, Télédévrouillage, Volant ajustable, Freins ABS, Coussin gonflable pour le conducteur, Phares anti-brouillard, Coussin gonflable pour le passager, Coussins gonflables latéraux, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Vitres teintées, Accroche-bagages, Toit ouvrant, Système anti-démarrreur, Aileron arrière, Lecteur DC, Lecteur MP3, Sièges baquets, Serrures de sécurité pour enfant, Coussin gonflable latéraux pour la tête, Tapis de sol avant, Particulier, Portes électriques

PRIX DE VENTE

9 999 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Garantie légale : C - 1 mois - 1700 KM; Garantie du fabricant transférable : Oui; Kilométrage fin de garantie : 60000

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A 6 mois ou 10 000 km B 3 mois ou 5 000 km C 1 mois ou 1 700 km

D Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8795483